

Pour des luttes LGBTI+ pleinement inscrites dans les luttes anti-capitalistes !

Les luttes sociales sont le fer de lance autour duquel se construit l'idéal communiste. Mais le capitalisme se sert également de toutes les formes de domination pour renforcer son emprise et justifier ses politiques inégalitaires.

Cette contribution vise à éclairer la réflexion et le travail du collectif Fièr-es et Révolutionnaires, collectif de luttes contre les LGBTI-phobie du PCF, dans un contexte actuel de plus en plus complexe et parfois hostile aux luttes contre la transphobie.

Il s'agit ici de rappeler que les objectifs et combats du collectif Fièr-es et Révolutionnaires s'inscrivent pleinement dans les luttes menées par les communistes pour l'émancipation humaine et contre les rapports de domination classiste, patriarcale et raciste.

Les principales revendications et mobilisations pour l'émancipation des personnes LGBTI que portent le parti doivent alimenter et non s'opposer aux luttes sociales :

- *La garantie de l'égal accès aux droits pour toutes et tous, en prenant en compte la diversité des personnes et des familles.*
- *La sanction par la loi de toute discrimination liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, en appliquant le caractère aggravant.*
- *Permettre l'accès à l'adoption et la PMA pour toutes et tous et notamment les personnes transgenre.*
- *Le développement des actions de prévention et d'éducation pour faire reculer les LGBTQI-phobies, et promouvoir le respect de l'autre.*
- *Lutter énergiquement contre les LGBTQI-phobies dans le sport.*
- *Renforcer les moyens pour la santé des personnes LGBTQI, en renforçant les moyens de prévention et de traitement contre le VIH, mais également concernant la santé mentale, notamment dans le cadre de prévention contre les dépressions et suicides (les tentatives de suicide sont 2 fois plus fréquentes que pour les personnes hétérosexuelles).*
- *le changement d'état-civil libre et gratuit pour les personnes transgenres. Mettre fin aux mutilations (et aux traitements forcés) sur les personnes intersexes.*
- *Assurer la prise en charge totale des parcours de transition des personnes transgenres.*

Comme les luttes sociales, ces combats sont très présents dans le monde du travail.

Les personnes LGBTQI+ sont particulièrement sujettes au harcèlement au travail (10 % subiront un licenciement ou une démission forcée) et à l'inégalité salariale et l'accès aux promotions.

La conformité à la norme patriarcale n'est pas sans conséquence sur la santé mentale et physique de ces personnes : dépression et suicide (7 fois plus élevé pour les jeunes lesbiennes, gays et bi, mais 13 fois plus élevé pour les jeunes personnes trans).

Par la division sexuelle du travail, le capitalisme se sert du patriarcat pour organiser le chômage, la précarité, et l'exclusion des personnes ne rentrant pas dans les normes hétéro-cisgenrées.

La famille, Marx l'a démontré, est le laboratoire des forces de travail. Ainsi, des stéréotypes de genre influent sur la représentation de chaque sexe dans tel ou tel branche professionnelle. On ne donne pas les moyens de dégenrer le travail en se basant plus sur les qualifications et compétences réelles de la personne en fonction de ses conditions physiques et intellectuelles.

Par ailleurs, le mythe selon lequel les personnes LGBTQI+ sont des privilégié-es montre encore la volonté de la classe dominante d'invisibiliser les personnes LGBTQI+ parmi les travailleurs·euses, de diviser les classes populaires et d'empêcher toute convergence des luttes.

Le genre, n'est pas une invisibilisation des luttes féministes s mais au contraire un puissant vecteur de convergence des luttes !

Le travail de notre commission se base depuis longtemps sur une vision progressiste et émancipatrice qui dépasse la compartimentalisation des luttes. Notre réflexion et nos combats s'inscrivent clairement dans une volonté de déconstruire les mécanismes sexistes qui engendrent les inégalité et stéréotypes de genres.

Par ailleurs, les récentes tentatives de normaliser un discours transphobe, sous couvert de lutte féministe, parfois même au sein de notre organisation, nous incite à faire un focus concernant la notion de genre.

Le genre, est au cœur des oppressions patriarcales. En effet, le capitalisme, sur des critères court-termistes et simplistes, définit les normes de notre société. Le patriarcat, utilisé par le capitalisme, a institué une discrimination jusque dans la définition de ce que devait être une personne humaine. Le genre est avant tout une question de rôle social, dont la visée est clairement capitaliste : classer les individus sur des critères biologisants, à caractère scientifique variable, voire contestés, afin d'organiser la société en rôles pour la production et la reproduction de la force de travail. Ainsi l'existence même des personnes LGBTQI+ menace ce modèle binaire, cis-hétéronormé qui, comme le féminisme, met à mal tous les stéréotypes de genre.

L'enjeu est aussi l'appropriation de son corps dans un usage non conforme aux lois de la rentabilité ; en répondant à ses besoins et moyens. Le genre est donc un enjeu profondément marxiste, car il est une question de la rencontre entre une réalité matérielle et la conscience humaine. Les critiques selon lesquelles les luttes LGBTI+, et particulièrement trans, voudraient invisibiliser le combat féministe antipatriarcal sont insupportables. Certaines théories selon lesquelles les personnes trans seraient « des

hommes infiltrés pour casser le mouvement féministe » sont complètement ubuesques et nient les convergences entre combats, féministes et LGBTQI+. Les oppressions au travail et en famille relèvent des mêmes mécanismes lié aux stéréotypes de genre. Certains reprennent les théories biologisantes sur le genre et le sexe pour justifier leur propos. Le parcours d'une femme trans, d'un homme trans, ou d'une personne qui affiche sa non-binarité, l'amènera à subir les mêmes pressions et discriminations que précédemment citées. Les personnes trans subissent les mêmes désavantages salariaux, d'accès à l'emploi, au logement que les femmes cis, en lien avec les mécanisme sexistes de domination qu'impose le patriarcat. Ainsi, le patriarcat optimise la rentabilité humaine selon les règles de la loi du profit, et fait de l'humain et de son identité, de son corps une variable d'ajustement des coûts à la société. Le genre tel qu'il est utilisé par le capitalisme est avant tout une réalité matérielle vulgaire biologisante, au mépris de l'autodétermination des personnes. Ainsi, la transidentité et la non-binarité participent pleinement aux luttes féministes en remettant en cause les stéréotypes de genre ; une convergence des luttes trans et féministes n'invisibilise donc pas les luttes pour le droits des femmes. Elle répond à la fin d'une oppression construite en binarité et réclame l'égalité totale, dans un objectif émancipateur pour les femmes et LGBTQI+.Le patriarcat est une béquille du capitalisme, faire converger luttes LGBTQI+ et féministes permet ainsi de créer un grand rapport de force capable de renverser le patriarcat et de faire vaciller l'un des piliers du capitalisme. Nous devons prendre collectivement conscience de cette réalité qui régit nos structures matérielles de société !

Sexe et genre – du progressisme à la dynamique révolutionnaire

Nous vivons dans une société genrée et hiérarchisée : les stéréotypes de genre sont profondément ancrés : du bleu/rose pour les vêtements, des soi-disant caractères différenciés des enfants (aux filles la douceur, aux garçons l'agressivité), jusqu'au dominantes professionnelles : aux femmes les métiers du soin (du « care »), aux hommes les métiers de l'industrie. Jusqu'à, on l'a vu récemment dans un article de journal, la régression du nombre de filles dans les disciplines scientifiques théoriques, les réformes Blanquer ayant cassé la dynamique inverse qui se déployait depuis deux ou trois décennies.

La prédominance masculine est une constante, qui précède la société capitaliste¹, mais qui conforte certains de ses mécanismes de domination. À l'encontre, les droits des femmes, qui ont été conquis de hautes luttes, sont toujours susceptibles d'être remis en cause, tandis que la bataille idéologique est intense (remontée des « masculinistes ») et le positionnement judiciaire pas toujours garanti.

1 Les idéologies les plus réactionnaires se réfèrent toujours, peu ou prou à une lecture dépassée - aux dires des militant.es progressistes parmi les croyant.e.s – des textes judéo-chrétiens et islamiques ; les interprétations restrictives et/ou l'application décontextualisée de principes et préceptes servent depuis des siècles à justifier les dominations notamment sexistes et sexuelles

Les communistes se situent au côté des mouvements qui font avancer les idées et les droits réels en la matière, et combattent de ce fait, de manière résolue, les héritages du patriarcat et ses avatars bourgeois et/ou autoritaires.

Ils se positionnent clairement pour les évolutions législatives en la matière, et pour la remise en cause de l'inégalité dans l'application du droit : il y a encore peu, le féminicide n'était pas jugé à sa juste gravité, le viol était amenuisé par des circonstances atténuantes liées aux « comportements » des victimes, tandis que l'infanticide perpétré par des femmes semblait le summum du crime au sein de la famille. On a déjà évoqué le Code civil, il reste à la fois largement marqué par les idéologies antérieures, difficile à faire évoluer, et modelant profondément la société, et parfois, les comportements majoritaires pouvant être en retard sur l'évolution légale formelle.

Ces comportements sociaux divisent les classes, y compris parmi les salarié·es ; entre travailleuses et travailleurs dans les entreprises, les branches, dans le monde du travail où la notion de salaire d'appoint est encore terriblement prégnante ; dans les mouvements sociaux ou politiques où le rôle de tribun² est encore fortement marqué ; dans les manifestations virilistes qu'on trouve même dans les organisations ouvrières.¹⁾ **Sexe, genre, quid ?**

Nous n'aborderons pas ici les questions relatives aux « sexe » au sens de relations sexuelles, non que ce soit inintéressant, mais c'est un tout autre sujet, qui mérite d'être traité en tant que tel, car il englobe non seulement des stéréotypes spécifiques et des modes souvent formatés par les dominations sexistes, mais aussi tout le vase champ du consentement.

a- Le sexe biologique tel qu'il est couramment admis et enseigné : selon une théorie très « biologisante », il est séparé en deux catégories distinctes, mâles et femelles. Si des caractéristiques dominantes existent bien pour les mammifères qui forment l'espèce humaine, deux remarques s'imposent :

- dans le règne animal, cette dichotomie est souvent présente, mais pas totalement uniforme ; des espèces brouillent un peu nos schémas binaires, avec des animaux hermaphrodites (qui possèdent les deux caractères sexuels), d'autres qui changent de sexe durant leur évolution, mais aussi des espèces où les femelles ont un rôle dominant ; bref, méfions-nous des simplifications ;
- pour les êtres humains, on a de tout temps observé des variations des caractères sexuels primaires ou secondaires ; les sociétés chamaniques ont souvent théorisé ces états de fait ; plus près de nous, les variations chromosomiques ou gonadiques sont bien répertoriées, et des différenciations se manifestent parfois en « apparente incohérence » (par exemple entre caryotype et caractères sexuels apparents) dès la naissance ou dans l'évolution de la personne, notamment à l'adolescence. Ces personnes sont dénommées intersexes ; elles ne sont pas, dans la très grande majorité des cas, atteintes de pathologies, et notamment de risques majeurs quant à leur survie.

b- Les personnes intersexes sont encore en France victimes, notamment quand ces caractères sont détectés à la naissance, d'opérations chirurgicales et de traitements hormonaux non désirés, pour lesquels le consentement de l'enfant ne peut être recueilli³. Les

2 Quel est le féminin qui correspond à tribun ? Femme tribun ? Tribune ? L'absence de vocabulaire est liée à la négation du rôle, malgré la photo de l'ouvrière qui harangue ses collègues.

3 Le débat, commencé en octobre 2019 lors de l'examen de la loi bioéthique à l'Assemblée Nationale, a été avorté par l'action du gouvernement ; il n'a pu se conclure par la seule position possible : l'arrêt de ces traitements qui, pour une prétendue conformité sociale (liée notamment à la sexualité pénétrante), relèvent des mutilations, voire d'actes de torture.

instances internationales (Onu, Conseil de l'Europe) mettent en avant le droit à leur protection⁴, et notre candidat lui-même a mis en avant dans la campagne des Jours heureux l'arrêt de ces mutilations⁵ ; certes elles ne concernent pas la totalité des personnes intersexes - la Haute Autorité de Santé les évalue à 1,7 % de la population (soit autant que des personnes naturellement rousses de cheveux) -, mais il s'agit encore d'exactions de masse, que notre Parti dénonce.

En fait, il est de plus en plus admis que les caractéristiques biologiques de l'espèce humaine se rangent dans deux catégories dominantes, qui « cochent la grande majorité des items », mais qu'existe en fait, via les personnes intersexes, un continuum entre le pôle féminin et le pôle masculin.

Cela remet en cause toute simplification des questions biologiques⁶, et nous incite à mettre en avant nos fondamentaux, pour ces personnes comme pour toute la société (et contre un certain « pouvoir médical »), le principe de « L'Humain d'abord ».

c- Évoquons-le pour ne pas s'y appesantir à ce stade, le terme « sexe » est aussi largement utilisé dans la sphère administrative. Il a été figé par le code civil, dont la première version date de Napoléon. On sait bien qu'il contraint ou légitime tout un fonctionnement social, depuis l'état-civil (la mention du « sexe » sur la carte d'identité), aux modes sociaux (métiers à dominante féminine ou masculine), en passant par les catégorisations de santé (numéro de Sécurité sociale). La dichotomie « de sexe » est omniprésente, elle a légitimé des siècles de dévalorisation des femmes dans notre pays, même sous la République, qui sur ce plan, s'est certes dégagée du mythe biblique, mais a reproduit des schémas ancestraux, parfois encore plus tardivement que dans d'autres pays « occidentaux » (par exemple, sur la question du droit de vote).

C'est exactement sur les fondements « macrosociaux », en fait très idéologiques, que la Cour de cassation avait refusé en 2016 l'attribution d'un « sexe neutre » à une personne intersexe⁷.

d- Le genre, une dynamique sociale ; le rôle social attribué à chaque « sexe » est bien le fondement de la séparation genrée de notre société, ce qui a fait écrire à Simon de Beauvoir le célèbre « *on ne naît pas femme, on le devient* ». On le devient parce que la reproduction des schémas sociaux attribue des rôles majoritairement connotés à chaque « sexe », ce qui crée un contexte social dans lequel chaque personne est baignée, où on la positionne, mais aussi qu'elle peut contester ou refuser de reproduire, comme citoyenne en élisant la représentation nationale sur la base de programmes progressistes, comme dans les échanges militants ou les attitudes quotidiennes.

Là se situe notre place de communistes et de révolutionnaires.

4 L'ONU a ainsi condamné de nombreuses fois la France (comités des droits humains, des droits de l'enfant, comité contre la torture) ; la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, le Défenseur des Droits et même le Conseil d'État ont émis des avis contre ces traitements abusifs.

5 Citations programme et tract

6 Et toutes les fadaises sur le prétendu « éternel féminin », la « nature féminine », etc.

7 Cour de cassation, 4 mai 2017 : « *La loi française ne permet pas de faire figurer, dans les actes de l'état civil, l'indication d'un sexe autre que masculin ou féminin. Au regard du droit au respect de la vie privée garanti par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, la Cour précise que :*

- *dans les actes d'état civil, il n'existe que deux mentions relatives au sexe (« masculin » / « féminin »). Cette binarité poursuit un but légitime, car elle est nécessaire à l'organisation sociale et juridique, dont elle constitue un élément fondateur ;*

la reconnaissance par le juge d'une troisième catégorie de sexe aurait des répercussions profondes sur les règles du droit français construites à partir de la binarité des sexes et impliquerait de nombreuses modifications législatives de coordination ;... »

En fait, nous pensons qu'il faut créer les conditions globales, une société nouvelle, permettant à la fois de dépasser les anciens dogmes, et de tenir compte de la personnalité de chaque être humain, de la façon dont il se positionne, y compris dans sa propre évolution.

Cela percute très directement les stéréotypes de genre, comme nous allons essayer de le démontrer.

3) Les revendications LGBTQI+ mettent le bazar

a- les images classiques qui viennent dans le cerveau formaté hétéro moyen, si possible masculin, tournent toujours autour de mêmes clichés stéréotypés

b- Nous affirmons : les luttes LGBTQI+ participent pleinement des luttes contre l'héritage patriarcal et la prédominance sexiste masculine, quelles que soient les contradictions qui peuvent traverser les communautés LGBTQI+, et même le mouvement lui-même.

c- De ce point de vue, alors que les questions sociales prennent des formes diverses, ont des rythmes propres, et que leur lien avec la lutte de classe n'est ni absent ni automatique, afin de préfigurer la société des Jours heureux que nous voulons et pour laquelle nous agissons, nous l'affirmons : nous recherchons les croisements des luttes, leurs convergences, parce qu'une domination renforce toujours les phénomènes exploitation et affaiblit le combat de classe. C'est sur cette base que nous partageons la notion « d'intersectionnalité », non comme des phénomènes d'exclusivité voir d'exclusion, mais bien comme des vecteurs d'unités dans les luttes.

4) Pourquoi la question spécifique de l'identité de genre ?

a- D'abord, pour partir de la réalité : certaines personnes⁸ sortent de la « norme de genre », du genre assigné à la naissance sur la base d'un examen succinct des organes génitaux externes, parce que ce qu'elles ressentent profondément n'en relève pas. On ne choisit pas son identité de genre ; elle est certes majoritairement conforme à la détection natale et à la vie genrée vécue dans l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, mais pas nécessairement. On ne la choisit pas plus que l'orientation sexuelle et/ou affective, mais on peut choisir de vivre cette identité de genre, comme son orientation sexuelle quand elle est non conforme à l'hétérosexualité. Dans ces cas, le chemin pour y parvenir est individuellement plus ou moins chaotique, et les difficultés en sont considérablement accrues car il se heurte aux normes sociales majoritaires.

b- L'identité de genre n'est pas uniforme et simpliste⁹ : il s'agit d'un mix entre le ressenti personnel, le positionnement social (qui s'écarte de la complicité plus ou moins passive avec la norme majoritaire), et l'expression de genre (et la satisfaction de l'exprimer¹⁰).

c- Le droit à identité de genre n'est pas un débat, ni une opinion : elle est cadrée par des études internationales de haut niveau (Principes de Jogjakarta, mars 2007), les recommandations de l'Onu, celles de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Résolution n°2048 du 22 avril 2015), de nombreuses décisions du Défenseur des Droits (dont la décision cadre relative à la mention de sexe à l'état-civil n°1664 du 24/06/2016), la loi du 19 novembre 2016 (incluant l'identité de genre dans les critères de discriminations punis

8 Faute de statistiques liées à des études précises réalisées en France, notons que, selon l'étude de xxx réalisées aux États-Unis en 201x, x,x % des personnes s'identifient comme transgenres

9 Ce qui recouvre davantage la notion « d'études de genre », plutôt que la « théorie du genre »

10 La médicalisation de l'identité de genre a longtemps fait passer les personnes trans comme « souffrant de dysphorie de genre ». Un récent ouvrage parle « d'euphorie de genre » (Mika Alison, « Vivre sa transidentité à l'école ») ce qui nous semble bien plus sympa...

par la loi¹¹, la loi du 31/01/2022 contre les thérapies de conversion, qui les interdit à la fois en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

d- Soyons clair·es : il ne s'agit pas de développer l'individualisme à tout crin, ni d'épouser toute forme d'égoïsme, mais bien de développer le droit collectif à ce que la personne soit considérée pour sa valeur indépendamment de son orientation sexuelle/affective, de son identité de genre (et, on l'a vu, de la variation de ses caractères sexuels), pour que ce soit la société qui s'adapte à l'attraction et à l'expression de genre de la personne, et que, in fine, toutes ces fastidieuses questions deviennent un non-sujet.

e- Enfin, parce que nombreuses parmi nous sont les personnes qui militent et expriment une transidentité (une identité de personne transgenre, binaire – femme ou homme trans – ou non binaire), nous refusons que le genre soit réduit au sexe apparent à la naissance que prédéterminerait toute la place sociale ensuite ; ce serait une nouvelle forme d'essentialisme, c'est-à-dire d'une idéologie ayant couvert toutes les dominations dans l'histoire de l'humanité et qui, dans le capitalisme, l'impérialisme et leurs multiples facettes, et dans toutes les sociétés autoritaires voire fascistes, a conduit à des ravages, des meurtres, des suicides, des souffrances indélébiles.

5) Une campagne transphobe systématique (et, en creux, intersexophobe)

a- Elle n'a jamais disparu des écrans, mais un bateleur, façon clown triste, a occupé certains médias, avant, propulsé par une frange hyper-droitière, de décider de se présenter aux élections présidentielles. Avant, pendant, et après, il a profité d'une rampe de lancement, adoubé par un média privé détenu par l'une des grandes fortunes de France. C'est depuis ce canal qu'au printemps 2021, il a déversé sa haine de la transidentité, voulant préserver la belle jeunesse française des griffes des lobbys trans, comparant les médecins qui aident les enfants et adolescents transgenres ou en questionnement en (*fallait oser!*) *Docteurs Mengele*.

b- Comment alors ne pas faire le lien, quand en septembre 2021 est parue une tribune libre dans l'Express, pilotée par les responsables de l'Observatoire « La Petite Sirène », qui, outrance en moins, reprenait tous les poncifs : diabolisation des militantes trans, hypertrophie des cas de « détransition », médiatisation des questionnements de genre. Elle recueillait la signature de grands noms, Élisabeth Badinter, Élisabeth Roudinesco, Xavier Emmanuelli, Jean-Pierre Rozencweig, René Frydman, mais aussi des « pointures » (passées) du mouvement féministe et lesbien, comme Marie-Josée Bonnet (ex-fondatrice du MLF) et Christine Le Doaré (ex-présidente du Centre LGBT de Paris et d'IdF, passée proche du « Printemps républicain »).

c- Ce même Observatoire développa fin 2021 et début 2022 un intense travail de lobbying auprès de la représentation nationale au moment de la loi contre les thérapies de conversion, tentant, en vain, de la limiter au seul domaine de l'orientation sexuelle, en écartant les « thérapies » relative à l'identité de genre. Dans toutes ses démarches, une cible est visée, le « lobby transactiviste ».

d- Notre candidat était sollicité en février 2022 par un obscur groupe Yponomi, toujours lié à l'Observatoire, et qui tentait de faire entendre « la voix des parents » notamment d'enfant ayant été « trompé·es » par la propagande trans, des familles ayant choisi de confier leur avenir à des médecins manipulateurs, et qui étaient censées faire face à des difficultés insurmontables de « détransitionnement »¹². Le tout avec force détails d'affaires

11 Et faisant suite à celle de 2012 qui évoquait « identité sexuelle », ce qui prouve que l'évolution des concepts est à l'œuvre afin de parvenir à une meilleure caractérisation

12 Aucun écho, en revanche, au travail fantastique que fait depuis sa création en 1995 l'association « Contact », présente sur une large partie du territoire, et qui vise à favoriser le dialogue entre les per-

médiatisées notamment en Grande-Bretagne et en Suède. Notre candidat a fait une réponse polie mais ferme.

e- Depuis il ne se passe pas un mois sans que plusieurs événements médiatiques aient lieu, certains sous couvert de féminisme ou de défense des lesbiennes¹³ (lettre pilotée par M-J. Bonnet à Mme Borne, lettre de Margueritte Stern et Dora Moutot), parfois avec des « cautions de gauche » (journal Marianne), ou relayés sous couvert scientifique par la « presse d'opinion » (Le Point, l'Express), par les médias « grand public » (C. Hanouna sur C8, C. Dechavanne, débat sur M6), voire de droite extrême (Valeurs actuelles). Face à cela, Médiapart, les communiquées des associations trans ou généralistes LGBTQI+ (dont l'inter LGBT) pèsent peu...

f- Toute cette campagne, multiforme et parfaitement articulée au niveau international (notamment états-unien), empruntant aux combats précédents pour mieux les dévoyer ou les fourvoyer, a des répercussions jusqu'auprès de certains camarades. Et, franchement, cela nous pose, au sein de la commission Fièr·es et Révolutionnaires, un grave problème, quand des membres se revendiquant du PCF peuvent tenir publiquement sur les réseaux sociaux des propos ouvertement transphobe, allant jusqu'à nier la réalité de la possibilité de changement de genre et que la commission nationale de médiation place cela dans le champ du « débat interne ».

6) Mettre en avant des positions fermes permettant de dépasser les divisions entre communistes

a- Si le débat et les appréciations entre communistes sont ouverts, si l'on peut discuter de la façon de mettre les revendications en perspective, de les articuler entre les domaines de lutte¹⁴, cela ne peut se faire en négation des personnes, ni en confortant des discriminations. La transphobie tombe sous le coup de la loi, même si, au vu de son caractère récent, les décisions de justice sont encore peu nombreuses.

b- Le parti est aussi dans son rôle en expliquant, en argumentant, en développant les études et échanges sur les sujets. Il sait le faire, y compris en offrant la possibilité de s'exprimer à des voix expertes et militantes.

c- Il ne peut le faire que s'il sait donner la parole aux personnes concernées. Non qu'il faille exclure tout autre apport, mais, au même titre que l'évolution d'une entreprise ne saurait se passer de prendre en compte les salarié·es, que les droits des femmes ont nécessité que les femmes elles-mêmes imposent leurs exigences, les avancées pour les personnes trans, pour les personnes intersexes ne sauraient se mettre à la remorque des (parfois pseudo-)scientifiques, des sommités académiques, des spécialistes de plateaux, voire de journalistes en quête de « buzz ».

d- Le parti s'est déjà à de multiples reprises prononcé clairement pour le soutien aux victimes d'oppression en matière LGBTQI+, lors du dernier congrès, en diffusant le programme de notre candidat et les tracts de campagne.

Notre commission s'y réfère. Elle est disponible pour que cela devienne un champ de réflexion et de contribution permanentes dans tout le parti, et que la bataille pour les droits et

sonnes LGBTQI+, leur famille et leurs proches...

13 Ainsi est créé le mythe de la jeune lesbienne qui, confrontée à la lesbophobie (bien réelle) d'un partie de la société, choisit de devenir un garçon parce que c'est socialement plus admissible...

14 Pqar exemple, si on adopte la prise en compte de la « non binarité de genre », comment la rendre cohérente avec la bataille pour la parité de genre ?

contre toute discrimination, pour une approche profondément révolutionnaire soit de plus en plus largement partagée.

Annexes

La fabrique de l'enfant transgenre

Céline Masson Caroline Eliacheff¹⁵

Résumé

Aux États-Unis, mais aussi en Europe, les demandes de changement de sexe chez les enfants et surtout les adolescents augmentent depuis plusieurs années. Les psychanalystes Caroline Eliacheff et Céline Masson alertent sur les dérives du « transgenrisme » chez les mineurs.

Le poids de la culture LGBTQI et l'influence des réseaux sociaux ont donné une visibilité nouvelle à la « dysphorie de genre », ou sentiment d'être né dans le « mauvais corps ». Émancipation progressiste ou phénomène d'embrigadement idéologique ?

Outre que les traitements hormonaux et chirurgicaux feraient d'un enfant sain un patient à vie, la réponse affirmative trop rapide à ce désir de changement de sexe risque aussi de porter atteinte à sa construction psychique. Nombreuses sont les voix (trop souvent étouffées) qui avouent regretter cette transition tandis que plusieurs pays reviennent sur la prescription précoce de bloqueurs de puberté et d'hormones antagonistes.

Au nom de la protection de l'enfant, Caroline Eliacheff et Céline Masson dénoncent un prétendu « droit à l'autodétermination » qui occulte et instrumentalise les souffrances des adolescents.